

**ANNEE 2018  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE CRUSCADES  
SEANCE N° 2**

**Date :** 12/04/2018

**Heure :** 18h30

**Lieu :** Mairie - Salle du Conseil

**Membres du conseil municipal :**

<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>
MORASSUTTI Jean-Claude	
FABRIS Angel	
MIQUEL Christian	
MIQUEL Christophe	
SALLES Jean-Noël	
BENETRAU-SANCHEZ Sonia	
CIANNI Fabien	
DEBAYLES Véronique	
FERNANDEZ Isabelle	
MALFAZ David	
MOLINERA Stéphanie	Absente excusée
PHAM-LE-THANH Daniel	
REFALO Jean-Yves	Absent excusé
VACHER Fabien	
VALLES-PEREZ Jacqueline	

<b>Sur convocation en date du :</b>	<b>04/04/2018</b>
<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b>	<b>13</b>
<b>Nombre de conseillers absents :</b>	<b>2</b>

Monsieur **Daniel PHAM LE THANH** a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, **Jean-Claude MORASSUTTI**, ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/02/2018**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20/02/2018 est soumis à l'approbation des membres du conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Oùï l'exposé,  
APPROUVE le procès-verbal tel que présenté.

**2. M14 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017**

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis

et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Déclare que le compte de gestion M14 dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération : par 13 voix POUR – contre : 0 – abstention : 0**

### **3. M49 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017**

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif M49 de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Déclare que le compte de gestion M49 dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération : par 13 voix POUR – contre : 0 – abstention : 0**

### **4. M14 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**Monsieur le Maire MORASSUTTI Jean-Claude est sorti de la salle**

Le Conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent.

Donne acte au Maire de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opération de l'exercice	679 351.76	804 850.84	93 411.36	30 230.76	772 763.12	835 081.60
Résultat de l'exercice		125 499.08	63 180.60			62 318.48
Résultat reporté n-1		275 123.78		30 292.00		305 415.78
<b>TOTAL OPERATION EXERCICE + REPORT</b>	679 351.76	1 079 974.62	93 411.36	60 522.76	772 763.12	1 140 497.38
Résultats de clôture		400 622.86	32 888.60			367 734.26

**Délibération : Pour 12– contre : 0 – abstention : 0**

### **5. M49 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**Monsieur le Maire MORASSUTTI Jean-Claude est sorti de la salle**

Le Conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent.

Donne acte au Maire de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>REALISATION S EXERCICE</b>	SECTION EXPLOITATION	110 354.18	186 867.87	+ 76 513.69
	SECTION INVESTISSEMENT	48 342.51	45 529.93	-2 812.58
				+ 73 701.11
<b>REPORT EXERCICE N-1</b>	SECTION EXPLOITATION		40 996.94	
	SECTION INVESTISSEMENT	14 984.79		
<b>TOTAL (REALISATION S + REPORT)</b>		173 681.48	273 394.74	+ 99 713.26
<b>RESULTAT CUMULE</b>	SECTION EXPLOITATION	110 354.18	186 867.87+40 996.94 = 227 864.81	+ 117 510.63
	SECTION INVESTISSEMENT	48 342.51+14 984.79 = 63 327.30	45 529.93	- 17 797.37
	TOTAL CUMULE	173 681.48	273 394.74	+ 99 713.26

**Délibération : Pour 12 – contre : 0 – abstention : 0**

#### **6. M14 : AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

**Le Conseil Municipal** vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<u>Reports :</u>	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	30 292.00€
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	275 123.78€

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de :	63 180.60€
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de :	125 499.08€

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00€
En recettes pour un montant de :	0,00€

<u>Besoin de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	32 888.60€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par la Commission communale, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	32 888.60€

<u>Ligne 002 :</u>	
Excédent de fonctionnement reporté (R002) :	367 734.26€

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

#### **7. M49 : AFFECTATION DU RESULTAT 2016**

**Le Conseil Municipal** vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<b>Reports :</b>	
Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	14 984.79€
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	40 996.94€
<b>Soldes d'exécution :</b>	
Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de :	2 812.58€
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de :	76 513.69€
<b>Restes à réaliser :</b> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00€
En recettes pour un montant de :	0,00€
<b>Besoin de la section d'investissement :</b>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	17 797.37€
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par la Commission communale, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.	
<b>Compte 1068 :</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	17 797.37€
<b>Ligne 002 :</b>	
Excédent de fonctionnement reporté (R002) :	99 713.26€

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

## **8. VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES DIRECTES 2018**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le projet de budget pour l'année 2018 qui s'établit en dépenses et en recettes :

pour le fonctionnement : à 971 466.26 €

pour l'investissement : à 232 687.75 €

**CONSIDERANT** qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2018,

**FIXE** les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2018 à :

- taxe d'habitation : 17,54.%
  - taxe foncière bâti : 22,14 %
  - taxe foncière non bâti : 71,55%
- (Taux inchangé par rapport à 2017)

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

## **9. VOTE DES SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a la faculté après délibération de son conseil municipal, d'octroyer une subvention à une association qui en fait la demande. L'association requérante doit toutefois remplir une mission d'intérêt général et avoir un intérêt indiscutable pour la commune.

Le versement de la subvention ouvre aux délégués de la commune le droit de contrôler l'utilisation qui en est faite et oblige l'association à fournir une copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité. Monsieur le Maire rappelle que cette subvention ne donne pas le pouvoir d'obtenir la liste nominative des adhérents de l'association.

*Monsieur PHAM LE THANH Daniel ne participe pas au vote car membre du club de Taikendo*

Vote les subventions ci-après aux divers organismes et associations :

Amicale Cruscadoise de pêche	350,00
Association communale de chasse agréée	350,00
Association Espace Détente	350,00
Comité des Fêtes	2 000,00
Association CRUSCADELLE	1 000,00
Chambre des métiers	176,00
BTP CFA AUDE	100,00
Croix Rouge Française	20,00
Prévention routière	150,00
Ligue contre le cancer – Comité de l'Aude	40,00
OCCE : coopérative scolaire	1800,00
OCCE : timbres	100,00
Taïkendo	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>6586.00</b>

**Délibération : Pour 12 – contre : 0 – abstention : 0**

**10. M14 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2018 :

Budget primitif de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL BUDGET
<b>DEPENSES</b>	971 466.26	199 799.15	1 171 265.41
		32 888.60 Solde d'exécution SI reporté 2017	32 888.60
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>971 466.26</b>	<b>232 687.75</b>	<b>1 204 154.01</b>
<b>RECETTES</b>	603 732.00	232 687.75	836 419.75
	367 734.26 Résultat de fonctionnement reporté 2017		367 734.26
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>971 466.26</b>	<b>232687.75</b>	<b>1 204 154.01</b>

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

**11. M49 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Monsieur le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2017 :

Budget primitif du service des eaux qui s'équilibre de la façon suivante :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL BUDGET
<b>DEPENSES</b>	241 697.31	118 484.05	360 181.36
Solde d'exécution de la SI reporté 2017		17 797.37	17 797.37
<b>TOTAL</b>	<b>241 697.31</b>	<b>136 281.42</b>	<b>377 978.73</b>
<b>RECETTES</b>	141 984.05	136 281.42	278 265.47
Résultat d'exploitation 2017 reporté	99 713.26		99 713.26
<b>TOTAL</b>	<b>241 697.31</b>	<b>136 281.42</b>	<b>377 978.73</b>

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

**12. PERSONNEL COMMUNAL : DELIBERATION PONCTUELLE  
AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN  
EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE  
D'ACTIVITE**

Monsieur le Maire rappelle que l'agent qui fait fonction d'ATSEM au groupe scolaire a été victime d'un accident de la circulation et sera en arrêt maladie pendant un certain temps, pas encore déterminée. Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service périscolaire, suite à cette absence, dans un premier temps pour une période de 2 mois soit du 30 avril 2018 au 30/06/2018 inclus, Cet agent sera à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35H. Il devra justifier du BAFA et/ou CAP Petite enfance. Sa rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 347-échelon 1 du grade d'adjoint d'animation territorial.

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

**13. DÉLIBERATION DELEGUANT LA COMPETENCE POUR DELIVRER UN  
PERMIS DE CONSTRUIRE OU UNE DECLARATION PREALABLE**

Monsieur Angel FABRIS, Adjoint expose au conseil municipal qu'en application de l'article L 422-7 du code de l'urbanisme : « Si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. » Il est donc proposé au conseil municipal de désigner Monsieur Angel FABRIS à cet effet.

**Délibération : Pour 13 – contre : 0 – abstention : 0**

**14. QUESTIONS DIVERSES**

**PROPOSITION RELATIVE A UN PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE  
D'UNE COMPLEMENTAIRE SANTE A DESTINATION DES ADMINISTRÉS DE  
LA COMMUNE**

Après analyse des différentes offres reçues, la société d'assurances AXA a été retenue et sera proposée aux administrés qui en feront la demande. Il est rappelé que cela n'engendre aucun coût pour la collectivité, ni autre engagement que ce soit de sa part.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à : 19h40  
**Le (la) secrétaire de séance : Daniel PHAM LE THANH**

Signature du Président de séance

Signature du Secrétaire de séance